

# Rapport d'activité 2022



66

## Le mot du président

### Fiers de ce que nous sommes

Le bilan d'activités qui vous est présenté résume à lui seul l'engagement de l'ADEM sur le front du pastoralisme et la préservation des espaces pastoraux. Et nous sommes fiers des actions menées auprès des éleveurs pour maintenir et défendre ce patrimoine drômois.

**Mais seuls nous ne pouvons rien.** Tout ceci, et vous le verrez à la lecture de ce rapport, n'est possible qu'avec nos partenaires et financeurs que sont la Région, le Département, l'Etat, l'Europe et les territoires. Plus de 816000€ d'actions financées en 2022.

Et ce malgré la pression de plus en plus forte de la prédation. 2022, année noire. Plus de 200 attaques, 700 victimes plus les disparues, c'est l'équivalent de trois troupeaux ovins drômois. Avec de surcroît une augmentation des attaques sur les bovins.

**Seuls nous ne pouvons rien.** Nous avons participé à la montée en puissance du Réseau pastoral Auvergne-Rhône-Alpes. Le Réseau s'investit dans la prédation justement en poursuivant le développement de l'outil Maploup, en enquêtant sur les conséquences des impacts de la prédation sur la filière bovine, en travaillant sur la géolocalisation des troupeaux protégés. Sans oublier la médiation territoriale, le multiusage, la sensibilisation, mon expérience avec les chiens de protection et le savoir faire éleveurs-chiens. Autre sujet de plus en plus préoccupant le changement climatique et le problème de la ressource fourragère, et de la ressource en eau et la qualité de cette dernière. L'objectif premier étant la préservation de la ressource.

**2022 a été aussi l'année de la mise en place du nouveau Feader et de la nouvelle Pac.** L'Adem a contribué avec la Chambre d'Agriculture à la construction des PAEC à la demande des territoires porteurs, Parc Naturel régional du Vercors, Parc Naturel régional des Baronnies Provençales et Communauté de communes du Diois. Ce dispositif est le cadre des futures MAEC si importantes pour allier les enjeux environnementaux et pastoraux.

2022 c'est aussi la continuité de **notre engagement pour la préservation du foncier pastoral.** C'est un enjeu majeur, déjà identifié par la loi pastorale 1972 et ses outils. Nous souhaitons aller plus loin encore en nous félicitant du partenariat développé avec la Safer. Le foncier est d'ailleurs le thème de notre assemblée générale 2023.

**Tout seul on va plus vite, mais ensemble on va plus loin.** L'Adem fait sienne cette devise tirée d'un proverbe africain.

Philippe Cahu

99

Sommaire

2

Accompagnement  
des structures  
collectives

10

Analyse du  
changement  
climatique

14

Prédation  
&  
Multiusage

18

Communication  
Sensibilisation

24

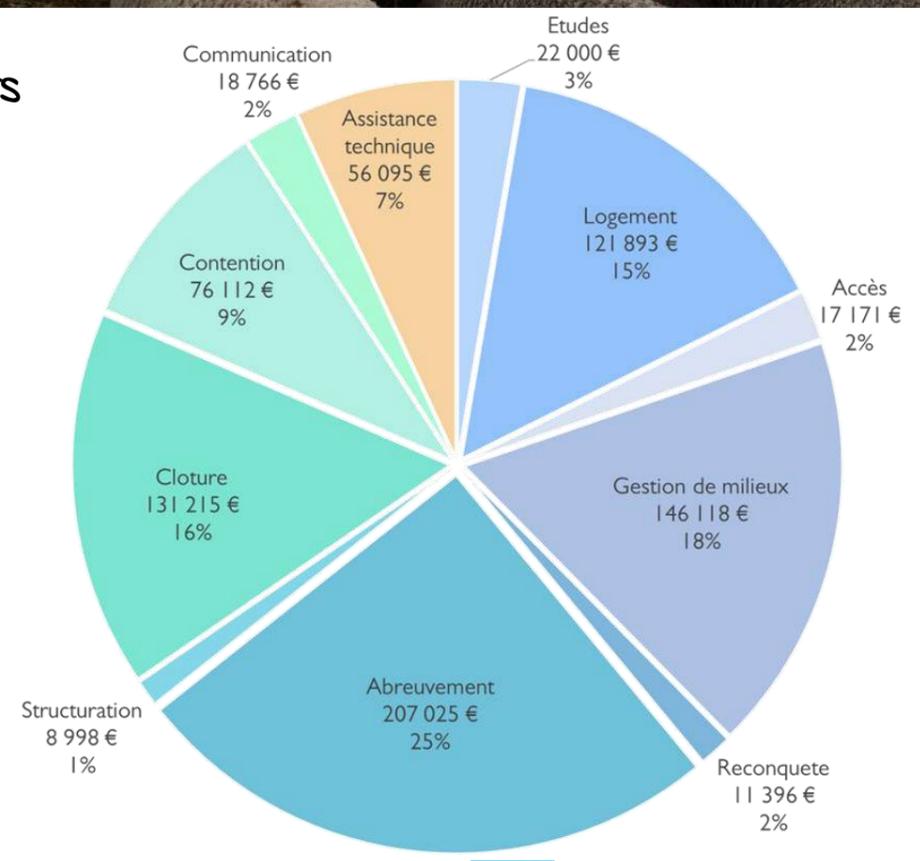
Vie de l'ADEM

Accompagnement  
des  
structures collectives

# Investissements pastoraux



## Investissements pastoraux



97  
dossiers déposés

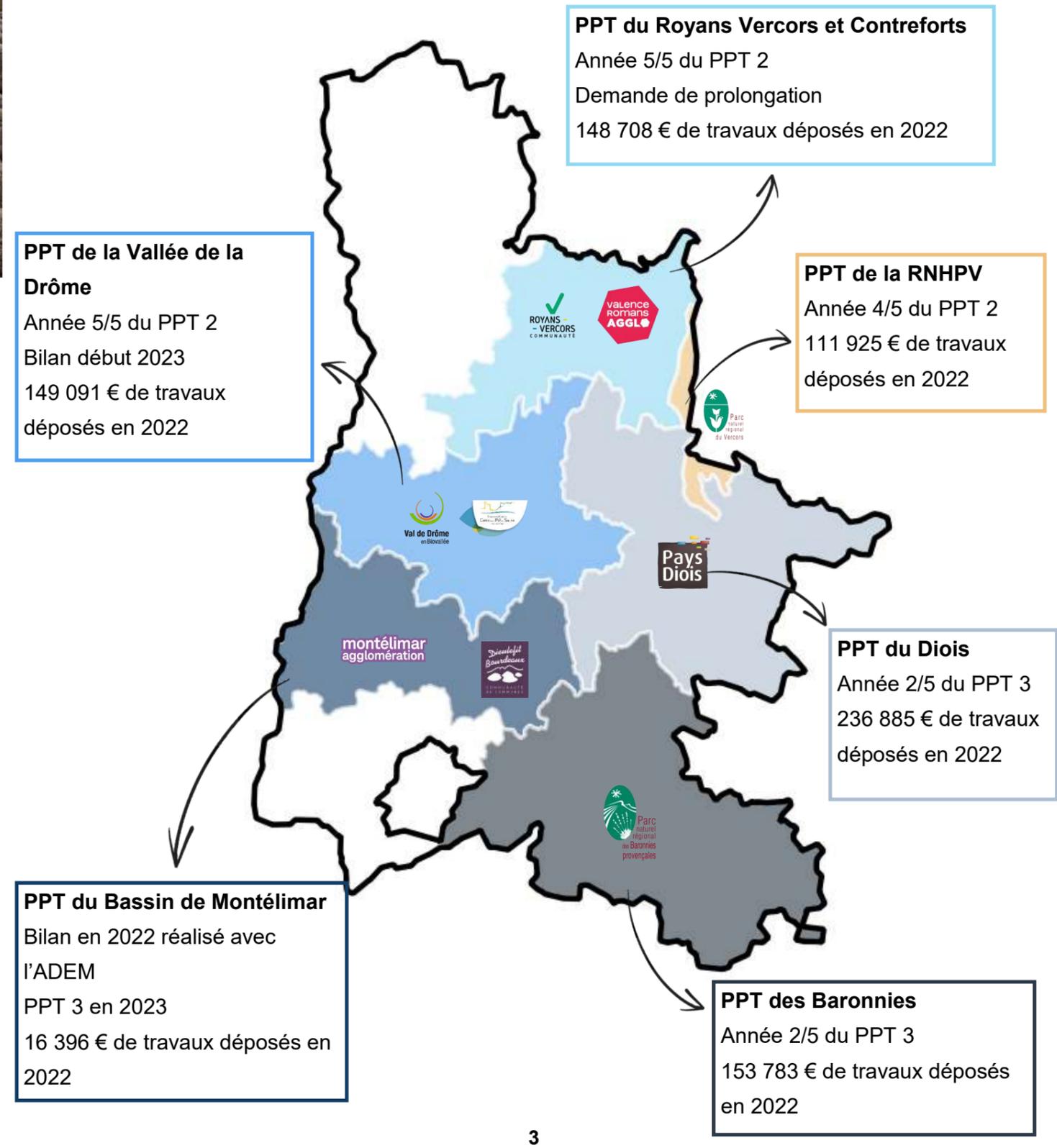
816 788  
€ d'investissements prévus

26  
structures bénéficiaires

	CD 26	110 940 €
	CR AURA	175 699 €
	Feader	286 640 €
	Autofinancement	236 011 €

L'amélioration de l'utilisation des surfaces pastorales est une mission phare de l'ADEM, en partenariat avec les Territoires. Cet objectif se concrétise par l'accompagnement des communes, des GP, des CP et des AFP à la réalisation d'équipements (conseil technique, montage de dossier, suivi de travaux) et la réalisation d'expertises et de suivis. Ces travaux font l'objet d'un financement du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Union Européenne par le biais du dispositif PPT.

## PPT et territoires



# Accompagnement des structures collectives

## Vie des structures collectives



### AG, PAC, emploi...

L'ADEM participe aux AG annuelles des structures et aide les trésoriers à l'élaboration des comptes annuels. Si nécessaire, un accompagnement foncier est apporté, notamment pour la rédaction ou le renouvellement de CPP.

En tant qu'organisme de service habilité à être mandataire pour la télédéclaration et le suivi des dossiers PAC, l'ADEM a accompagné les GP en 2022 pour leur télédéclaration PAC et les transferts de DPB pour ceux qui le souhaitaient.

Chaque année, l'ADEM envoie aux GP et éleveurs de CP employeurs de bergers drômois un dossier « emploi », expliquant les démarches à entreprendre dans le cadre de l'embauche d'un salarié. Une quarantaine de bergers sont employés en Drôme chaque année.

Avec la mise en place de la convention collective nationale agricole en 2022 (voir encart), l'accompagnement de l'ADEM a été d'autant plus important pour aider les éleveurs à appliquer la nouvelle réglementation

### Emploi de bergers



Tout début 2022, la plateforme « Bourse emploi des Bergers » a été mise en ligne dans l'objectif de faciliter l'embauche pour les éleveurs employeurs, et la recherche d'emploi pour les gardiens de troupeaux.

La plateforme est active à l'échelle nationale et est administrée par chacun des services pastoraux concernés par les annonces mises en ligne.

L'ADEM a participé à l'élaboration de ce nouvel outil et a assuré l'accueil des demandes en Drôme et les mises en relation entre employeurs et salariés candidats.

Les partenaires sociaux agricoles salariés et patronaux se sont accordés sur la mise en place d'une convention collective nationale pour l'ensemble des **entreprises et des salariés de la Production agricole** et des CUMA en France. Pour ce qui relève de la classification des emplois, la grille nationale devient **la seule référence**.



## Contribution à l'émergence des PAEC

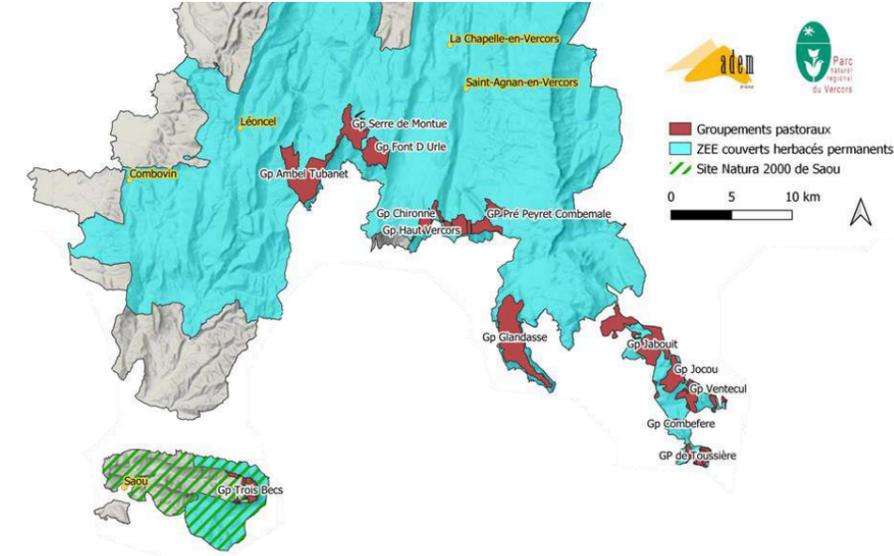
Dans le cadre de la programmation de la nouvelle PAC 2023-2027, de nouveaux PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques) ont dû être élaborés par les territoires porteurs.

Le PNRV, le PNRBP et la CC du Diois ont décidé de s'engager dans cette démarche, permettant de faire bénéficier aux éleveurs éligibles de leurs territoires des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques).

L'ADEM et la Chambre d'Agriculture de la Drôme ont ainsi été missionnées par ces trois territoires pour un accompagnement sur la définition du périmètre de leurs PAEC, la cartographie des zonages à enjeux environnementaux, les choix des mesures et des priorisation retenues et sur le chiffrage des potentielles futures MAEC dont pourraient bénéficier les GP et éleveurs individuels utilisateurs d'unités pastorales à fonction d'estive.

Les surfaces pastorales d'estive sont certainement celles qui méritent le soutien PAC le plus important dans la mesure où elles recoupent de nombreux enjeux environnementaux (enjeu oiseau, pelouse de crête, qualité des eaux de surface, enforestation, risque d'abandon, espèces patrimoniales...). Elles sont d'ailleurs pour la plupart incluses dans les zonages à enjeux environnementaux (ZEE), preuve de leur richesse agro-environnementale.

L'ADEM reste engagée sur ce dossier en 2023 puisque nous réaliserons des plans de gestion pour la contractualisation des MAEC par les GP et éleveurs individuels éligibles utilisateurs d'unités pastorales à fonction d'estive.



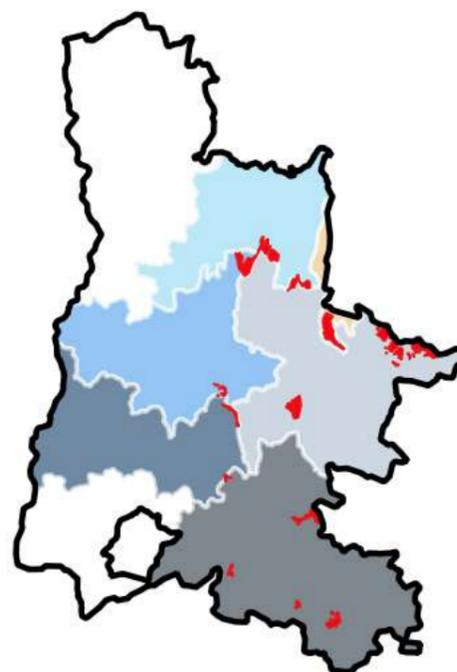
### Agrément des GP

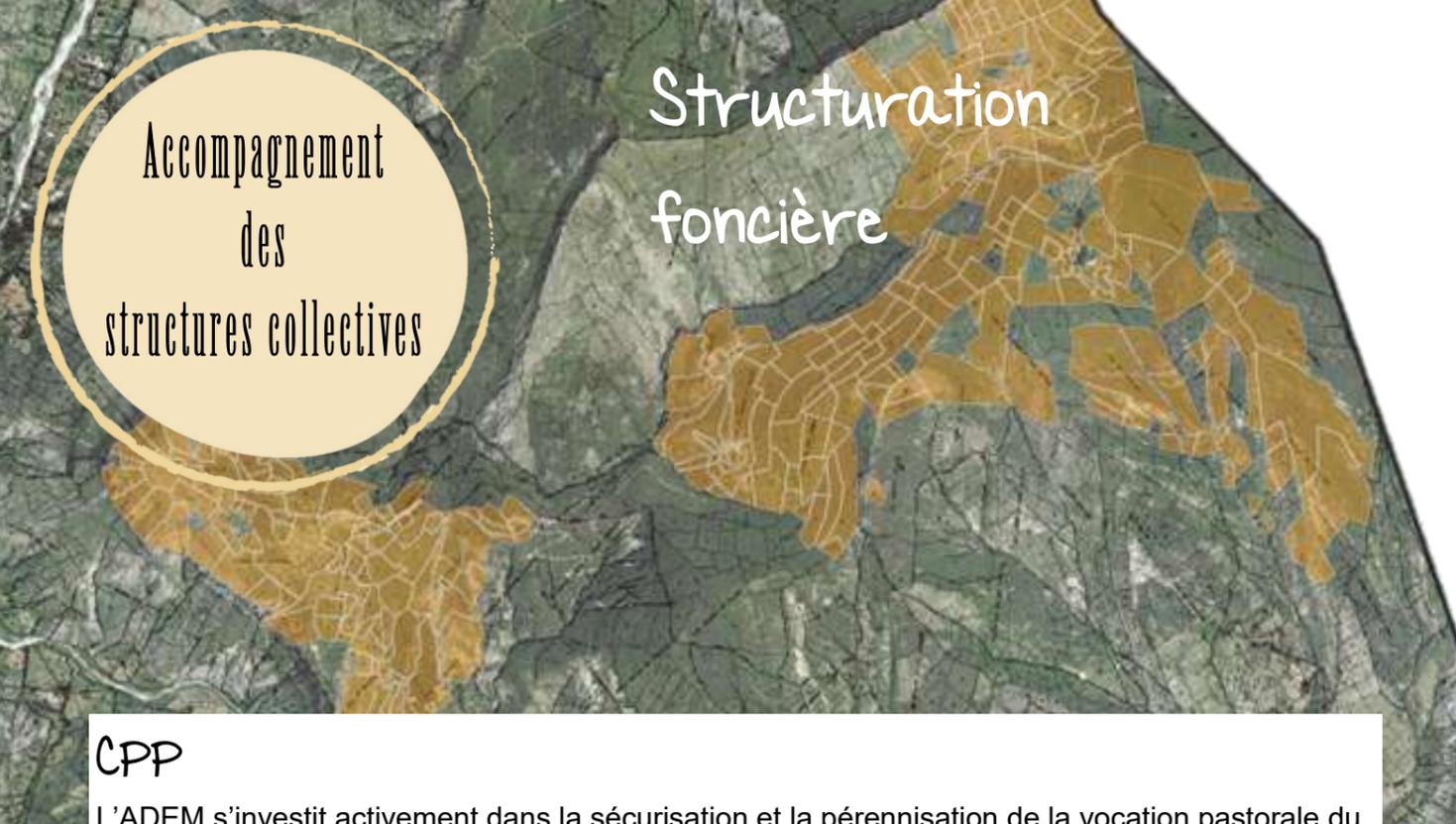
En 2022, pour l'ensemble des GP nous avons engagé un travail de révision des Groupements pastoraux avec nos partenaires de l'Etat, la DDT et la DRAAF.

Des premiers échanges ont eu lieu et une réunion s'est tenue le 3 mars 2022. La démarche prend du temps et elle se concrétisera en 2023, par un passage en CDOA en avril.

La question des autorisations d'exploiter est apparue en fin d'année 2022. Elle sera traitée également en 2023 avec l'agrément des GP.

Pour rappel, il y a 24 GP actuellement en Drôme, le GP de la Bégude ayant été dissout en 2022.





## CPP

L'ADEM s'investit activement dans la sécurisation et la pérennisation de la vocation pastorale du foncier drômois.

Ainsi, elle accompagne les communes, les AFP ou même les propriétaires privés à la rédaction de convention pluriannuelles de pâturage (CPP). Ces conventions, outil né de la loi pastorale de 1972, sont signées pour une durée de 5 à 9 ans reconductibles, et sécurisent éleveurs et propriétaires en garantissant l'accès au foncier pastoral.

Le réseau pastoral alpin travaillera en 2023 à une révision commune des CPP dans le but d'étudier les modalités juridiques de prise en compte du multiusage dans les conventions.

## Reconquête pastorale

**L'Enquête Pastorale a montré des ressources pastorales plus ou moins boisées sur certains territoires autour de Montélimar.**

La sensibilité à l'incendie et le besoin de pâturage de ces espaces proches des villages ont été les éléments déclencheurs au sein des deux communes de Marsanne et Roynac en lien avec la chargée de mission de l'Agglomération.

Une réflexion collective a été engagée en 2020 sur une cinquantaine d'hectares avec un éleveur d'ovins local et un éleveur ovin-caprin transhumant. Ce projet avance de concert avec un pâturage sur un site Natura2000 proche.



L'année 2021 a vu la mise en œuvre du projet avec une première année de pâturage sur les communes de Marsanne et Roynac par les deux éleveurs.

L'ensemble des acteurs étant satisfait du projet, le dispositif a été reconduit en 2022 pour stabiliser les systèmes pastoraux, confirmer les acquis et poursuivre la réouverture des milieux par le pâturage.

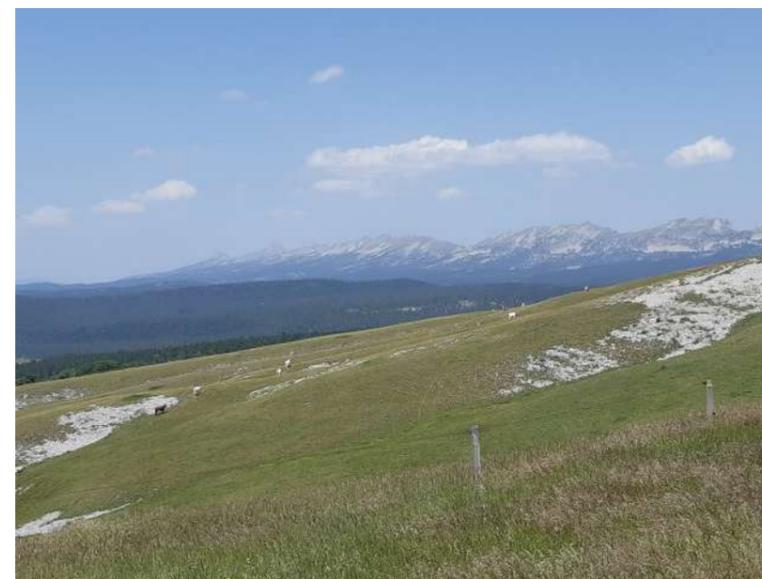
Puy-saint-Martin et Allan, communes du Bassin de Montélimar, nous ont également sollicité pour des projets de reconquête pastorale. Un travail foncier et de terrain va être mis en place pour rechercher les propriétaires, établir des zones et des calendriers et proposer des CPP.

## Alpage de Bellemotte

L'alpage de Bellemotte situé sur la commune de Châtillon-en-Diois et utilisé par le groupement pastoral de Jabouit a été mis en vente en 2021 rendant la vocation pastorale de ce grand alpage incertaine.

Une veille foncière attentive et un partenariat solide entre l'ADEM et la SAFER ont permis, suite à l'achat de l'alpage par une propriétaire privée de garantir l'utilisation pastorale du site pendant 20 ans.

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre la nouvelle propriétaire, les éleveurs, la commune de Châtillon, la SAFER et l'ADEM dont une sur l'alpage cet été.



## Alpage de Combemale

En 2021, la commune de St Agnan en Vercors, aidée techniquement par la SAFER, le PNR du Vercors et l'ADEM a acheté l'alpage de Combemale, grâce à un financement du CD26. Une belle réussite au vu de l'enjeu pastoral fort de ces surfaces.

En 2022, l'ADEM a accompagné la commune et les propriétaires à la création d'une AFP libre qui sécurisera l'utilisation pastorale des espaces pour le GP du Haut Vercors et le GP de Pré-Peyret.



A la fin des années 60, la mécanisation de l'agriculture difficile en milieu montagnard, le foncier très morcelé et les troupeaux de taille modeste menacent la pérennité des pratiques d'élevage traditionnelles.

Le ministre de l'Agriculture Edgar Pisani, aidé des organisations montagnardes, identifie et caractérise les spécificités des activités pastorales, ce qui permettra l'élaboration de la loi pastorale votée le 3 janvier 1972.

Cette loi aura permis la création de 3 outils majeurs, pleinement d'actualité 50 ans plus tard :

- L'Association Foncière Pastorale (AFP)
- Le Groupements Pastoral (GP)
- La Convention Pluriannuelle de Pâturage (CPP)

# Accompagnement des structures collectives

## Abri pastoral temporaire

L'abri pastoral temporaire testé en 2021 a été acheté par l'ADEM en 2022. Après l'inauguration lors de la fête de la transhumance, il a été mis en service dès le mois de juin.



Cette petite cabane a bénéficié cette année à deux éleveurs. Elle a permis de faciliter le pâturage de surfaces pastorales sur la commune de la Bégude-de-Mazenc pendant deux mois cet été puis a été hélicoptérée sur l'alpage de Praloubeau à la mi-août.

Nous rappelons que cet abri temporaire pastoral est mis à disposition gratuitement aux éleveurs drômois en situation d'urgence. Il n'a pas vocation à se substituer à un logement pérenne et l'ADEM assure le respect de cette fonction ; nous proposerons en cas de besoin répété de l'abri un accompagnement pour la construction d'un logement fixe. Nous nous félicitons de l'aboutissement de ce projet qui a pu être réalisé dans le cadre du dispositif spécifique « Plan de Sauvegarde du Pastoralisme » de la région Aura, grâce au soutien du département qui renouvelle ainsi son engagement dans le soutien au pastoralisme drômois et grâce à un don du GP de Chamousset.

## Col de la machine



Suite au rachat de la propriété du Col de la Machine par le collectif « quartier libre », l'ADEM a participé à la recherche d'utilisateurs du pâturage. Une sensibilisation aux modes de faire-valoir et une estimation de la qualité des prairies a été faite. Un éleveur a été sélectionné et une CPP est en cours de réalisation.

## Diagnostic pastoral de Volvent

En 2022, l'ADEM a réalisé un diagnostic foncier et pastoral à la demande de la commune de Volvent.

Allant de pair avec un dossier d'aménagements pour l'abreuvement des troupeaux, ce diagnostic a permis un état des lieux complet des surfaces pastorales de la commune, et des préconisations ont été apportées pour faciliter et encourager l'utilisation de celles-ci par les troupeaux.



## Opération équipements obsolètes

Un amas de tôles et de vieux matériel dénaturait l'alpage des Battants à Lus-la-Croix-Haute. Le groupement pastoral des Battants, bien qu'héritier des équipements abandonnés, a sollicité l'ADEM pour ôter de l'alpage ces installations d'une autre époque.

Un hélicoptage en un seule rotation a redonné la splendeur du vallon de la Chante. Bravo aux éleveurs, aux bergers et à la commune pour l'évacuation de ce tas de ferraille. L'ADEM se fixe l'objectif de débarrasser chaque année un site avec des équipements obsolètes.



**Les milieux ouverts (prairies, pelouses, etc) présentent une forte valeur environnementale du fait de la présence d'espèces et d'habitats spécifiques à ces milieux baignés de lumière.**

Leur répartition tend à se raréfier, que ce soit à proximité des villages ou en montagne, en raison notamment de la déprise agricole et de la dynamique d'enrichissement. Depuis 1970, c'est environ 6,5 millions d'hectares qui se sont refermés en France, la commune de Valdrôme n'échappe pas à ce constat.

**Une étude récente a montré que l'état de conservation des pelouses sèches était principalement impacté par la fermeture de milieux. Le développement de lignées occasionnelles une modification de la composition floristique au profit d'espèces plus banales.**

Au-delà de la diminution de la qualité de l'herbe et des difficultés de circulation des troupeaux, c'est aussi la perte d'habitats et d'espèces, jugés remarquables, qui est à l'œuvre ! En effet, la présence des arbres modifie les couverts herbacés présents et transforme les conditions de lumière : l'écosystème de pelouse devient un écosystème forestier !

A la demande de l'Association Foncière Pastorale de Valdrôme, l'ADEM a réuni de nombreux partenaires pour trouver une solution à la progression inévitable des pins sur la montagne. C'est la solution bois déchéqueté qui a été retenue : en plus des billets de bois (troncs), les branches et les houppiers (cimes des arbres) sont exportés ; ainsi le pâturage est quasi exempt de rémanents entravant le passage des bœufs. Rares sont les sites où de telles opérations peuvent être menées mais la présence de la route qui mène à la station a ouvert cette possibilité. Environ 20 ha de pâturages ont donc pu être ré-ouverts au-dessus de la station de Valdrôme.

**Il faut le monde à jouer le jeu :** les forestiers nous ont convaincus que les bois n'avaient aucun avenir sylvicole. Natura 2000 s'est montré très favorable au projet alors même qu'on craignait l'inverse, la DDT a délivré les autorisations de défrichage, les propriétaires de l'AFP ont préféré l'herbe aux pins, la mairie a logé gracieusement les ouvriers, enfin le Département a autorisé le stockage des bois aux abords des bâtiments de la station.

**Il me paraît important de dé-débrancher les coupes de bois à l'heure où les citoyens veulent rougir quand on leur parle de déboisement.** Dans le cas de Valdrôme, plusieurs temps de sensibilisation ont permis de faire changer d'avis pas mal de monde persuadé que la progression des bois était une bonne chose. Par ailleurs, nous avons rappelé à ces occasions que la déforestation massive - en Amazonie par exemple - restait un problème écologique majeur.

**Aussi, il est important de comprendre qu'un projet de cette ampleur nécessite des travaux lourds.** Pendant quelques mois c'est une vraie fourmière là-haut. Revenez dans deux ans, on ne se rappellera plus qu'il y avait des pins partout et que des travaux à la pelle mécanique ont été faits ! On est très sensible aux limitations et ça sera nickel !

Fabien Candy, technicien pastoral à l'ADEM

**EXEMPLE D'ACTION : Une étude sur les papillons**

Une étude sur les papillons à Valdrôme a permis de dénicher 113 espèces de papillons différents. Parmi elles, l'**Azure du Serpolet**, un étonnant petit papillon bleu qui, sous sa forme de chenille, est capable d'imiter les cris de la reine des fourmis et d'émettre des substances chimiques semblables aux larves de fourmis pour être adoptée et nourrie par la fourmière et passer l'hiver au chaud.

Plus d'infos sur les actions de l'ADEM : <https://adem26.wordpress.com/>

Contact  
ADEM - 04 75 22 20 39  
fabien.candy@adem-drome.fr  
06 63 24 79 65

## Sylvopastoralisme

L'association foncière pastorale de Valdrôme a réussi à concrétiser en 2022 un projet de coupe de bois initié en 2017 sur la montagne de l'Aup.

Bien que les autorisations de défrichage aient été données, les années COVID avaient grippé la mécanique des chaufferies collectives à Biomasse du Grésivaudan, au profit du gaz. La crise énergétique de 2022 a relancé la demande en bois énergie et l'AFP a (enfin) trouvé un exploitant intéressé par ses pins sylvestres !

Le concours de nombreux partenaires a permis de réaliser cette opération (qui se terminera en 2023) : les Stations de la Drôme, Natura 2000 (CC Diois), le CRPF, l'ONF, l'ADEM, la commune de Valdrôme bien sûr et la coopérative Coforet !

Accompagner face au  
changement climatique



## Conseiller les éleveurs sur les dates de montée et de descente

**2022 marquait la deuxième année de l'action visant à conseiller davantage les GP face aux aléas du changement climatique.**

Les quatre estives pilotes retenues en 2021 ont de nouveau fait l'objet de deux visites partagées à l'arrivée des animaux et en mi-estive. C'est accompagnée du CD26 et des Territoires que l'ADEM a invité les bergers et les GP à requestionner les dates de montée et de descente, mais aussi les stratégies de conduite des troupeaux.

2022 était une année qui contrastait fortement avec 2021, tant la sécheresse de l'été passé succédait à un été plus humide que la moyenne. Un programme qui débute sur deux années qu'il ne fallait pas louper !

L'ADEM a acquis en 2022 une seconde station météo qui transmet automatiquement les données de température et de précipitations, facteurs indispensables pour comprendre la pousse de l'herbe. Ces données sont collectées par INRAE Grenoble afin de mieux qualifier l'avance ou le retard de pousse de l'herbe, et de donner des éléments supplémentaires aux éleveurs pour monter et descendre les animaux en alpage.



Ambel le 29 juin 2022 à gauche, le 28 juin 2021 à droite

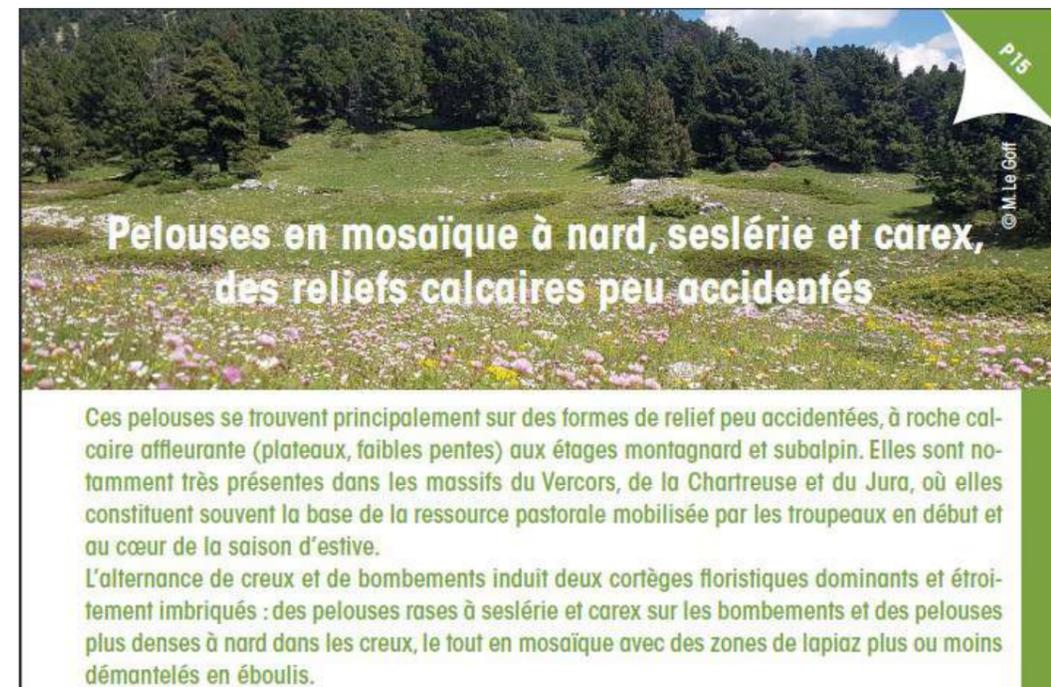
## Pastothèque

**Depuis trois ans, les techniciens pastoraux du sud-est de la France mettent en commun leur expertise au profit de la Pastothèque !**

En 2022, le premier tome (1/2) de l'ouvrage a été finalisé et rassemble une quarantaine de fiches-milieu avec une entrée plutôt montagne.

L'ensemble des références a été compilé et mis au goût du jour avec une ouverture forte sur le changement climatique et les possibilités que chacun des milieux peut offrir en cas d'aléa.

A l'ADEM, nous nous sommes concentrés sur les milieux pastoraux fréquents sur nos préalpes calcaires. Une fiche spécifique aux hauts plateaux du Vercors a été produite avec nos homologues Isérois et Jurassiens car rarement décrite dans les ouvrages existants. Suivra en 2024 le deuxième tome (axé sur les milieux pastoraux de colline et méditerranéens).



Ces pelouses se trouvent principalement sur des formes de relief peu accidentées, à roche calcaire affleurante (plateaux, faibles pentes) aux étages montagnard et subalpin. Elles sont notamment très présentes dans les massifs du Vercors, de la Chartreuse et du Jura, où elles constituent souvent la base de la ressource pastorale mobilisée par les troupeaux en début et au cœur de la saison d'estive.

L'alternance de creux et de bombements induit deux cortèges floristiques dominants et étroitement imbriqués : des pelouses rases à seslérie et carex sur les bombements et des pelouses plus denses à nard dans les creux, le tout en mosaïque avec des zones de lapiaz plus ou moins démantelés en éboulis.

## Projet interparcs – Trames pastorales



Cinq PNR des Alpes ont associé les chambres d'agriculture, les services pastoraux et le Conservatoire Botanique National alpins sur un projet appelé « trames pastorales » visant à faire le lien entre pratiques pastorales et richesses écologiques.

Plusieurs réservoirs de biodiversité identifiés par les Parcs ont été étudiés dans les piémonts du Vercors et dans les Baronnies, sur la base des fiches de la pastothèque.

Accompagner face au  
changement climatique

## Analyse départementale et à l'échelle du massif alpin de la qualité des eaux stockées à usage pastoral

En 2021, le réseau pastoral alpin s'est saisi de cette problématique et a mené un programme d'analyse dans l'objectif d'acquérir des données sur la qualité de l'eau d'abreuvement des troupeaux. Le CD26 a également soutenu ce programme en permettant à l'ADEM de suivre des alpages supplémentaires pour avoir un état des lieux plus complet en Drôme.

Le programme s'est poursuivi en 2022 avec une double ambition :

- Tracer un portrait réaliste de la qualité de l'eau dans les stockages pastoraux des Alpes, forts de deux années d'analyses d'eau en laboratoire et avec l'accompagnement de services vétérinaires
- Comprendre les paramètres pouvant influencer la

qualité de l'eau et proposer des leviers d'action

Il ressort de ces deux années d'étude que l'eau est globalement de bonne qualité dans les stockages pastoraux (au regard des paramètres étudiés). On peut donc sereinement continuer à utiliser et bâtir ce type d'équipements

Il y a localement ou ponctuellement des eaux de moins bonne qualité dont on commence à comprendre les facteurs (apports de déchets végétaux, proximité parcs de nuit, température etc.) mais il faudra le confirmer par des analyses et des approfondissements de cas particuliers. Des améliorations pour l'implantation et la construction de ce type d'équipements pourront être préconisées, par exemple l'éloignement des frondaisons ou la mise en place de système de vidange.

Une 3ème campagne d'analyse est prévue en 2023 pour permettre l'étude de cas particuliers, dans l'objectif de produire un document d'aide à la prise de décision pour les maîtres d'ouvrage.

**Deux journées techniques d'échanges sur les ressources fourragères et la gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique ont été organisées les 21 et 22 septembre 2022 à Mijoux dans l'Ain.**

Elles ont rassemblé des techniciens des membres du Réseau Pastoral AuRA et de la Réserve Naturelle de la Haute Chaîne du Jura.

## « Pourquoi faire boire les bêtes ? »

Le réseau pastoral alpin a réalisé, dans le cadre de la CIMA, un argumentaire commun sur les systèmes de stockage d'eau visant à répondre aux questions suivantes :

Pourquoi ces équipements sont indispensables aux troupeaux et nécessaires à l'activité pastorale ? Quels sont ces équipements si utiles mais parfois si mal compris ? Pourquoi tel équipement plutôt qu'un autre ? Quels sont les usages autour de cette eau ?

Ce document servira de base pour la réalisation future de fiches d'aide à la décision pour les porteurs de projet.

## Expérimentation anti-évaporation

Le PNR des Baronnies provençales, en tant que territoire pilote innovant, et l'ADEM, en tant que structure d'accompagnement technique des éleveurs, ont débuté en 2019 un projet d'étude en 3 phases de nouveaux dispositifs permettant de réduire l'évaporation.

Le projet devait permettre de faire le point sur l'existant en Drôme, travailler avec des entreprises sur de nouveaux produits, tester et comparer les différentes solutions, ainsi que communiquer sur les dispositifs développés pour favoriser le transfert de connaissances.

Trois exploitations se sont engagées dans le projet pour investir dans trois solutions techniques innovantes accompagnées par l'ADEM et le PNRBP.

En parallèle, pour enrichir le programme et les données étudiées, nous avons également suivi trois impluviums équipés de filets anti-évaporation sur l'alpage du Sapey, de Combemale et la montagne de Chauvet. Enfin, un impluvium des Baronnies s'est construit pendant l'expérimentation sur l'alpage du Poët à Rémuzat. Une surface de récupération a été réalisée pour amplifier les quantités d'eau récupérées et des Hexaballs ont été installés pour limiter l'évaporation.



modules flottants hexacover



modules flottants hexaball



bâche flottante



Filets anti-évaporation

En 2022, nous avons pu réaliser la phase de restitution et de partage des résultats.

Un document de présentation des différents dispositifs et d'aide à la décision a été produit et distribué lors de la rencontre annuelle à Volvent et des articles sont parus dans l'Agriculture Drômoise et la revue Pastum de l'Association Française de Pastoralisme.

Enfin, ces travaux ont été présentés au réseau pastoral AURA lors d'une journée d'échanges techniques sur le thème de l'eau d'abreuvement.

Il est à noter qu'outre l'expérimentation purement technique d'outils anti-évaporation, ce projet aura permis :

- L'acquisition de savoirs solides et objectifs permettant aux services techniques de dispenser une aide à la décision pour les éleveurs
- La création d'une filière de distribution locale de ces dispositifs, permettant de réduire notamment les frais de port et de disposer d'un suivi technique de proximité
- L'enrichissement des bases contacts de professionnels étant dans une dynamique d'innovation et de recherche, ce qui promet de nouvelles perspectives dans les années à venir.

# Prédation & multiusage

## 2022, année noire

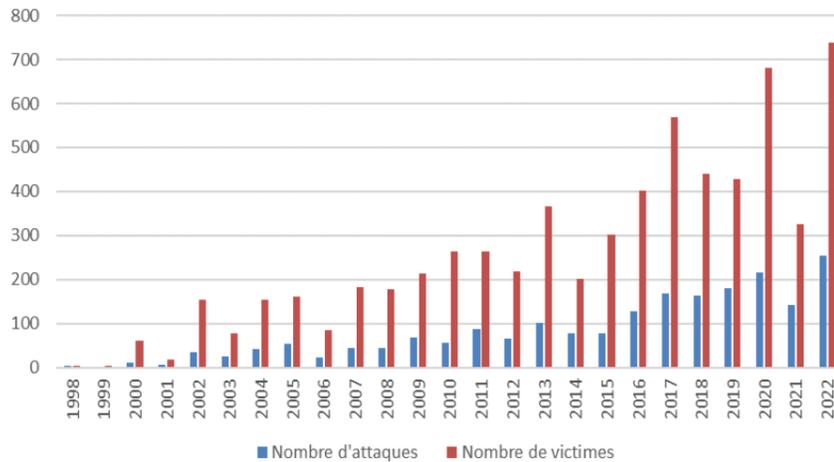
**Jamais nous n'avions connu une telle intensité de la prédation dans notre département.**

Les seuils de 700 victimes et de 200 attaques ont été largement franchis en Drôme en 2022.

Pour la première fois, les attaques ont été plus nombreuses en plaine qu'en montagne, souvent sur des troupeaux non protégés. Deux attaques ont été particulièrement marquantes, sur les alpages de Glandasse et de Buc avec plusieurs dizaines de victimes !

L'ADEM veille attentivement à l'évolution de la situation et participe activement aux comités départementaux loup en Préfecture.

évolution de la prédation en Drôme



## Prédation des bovins

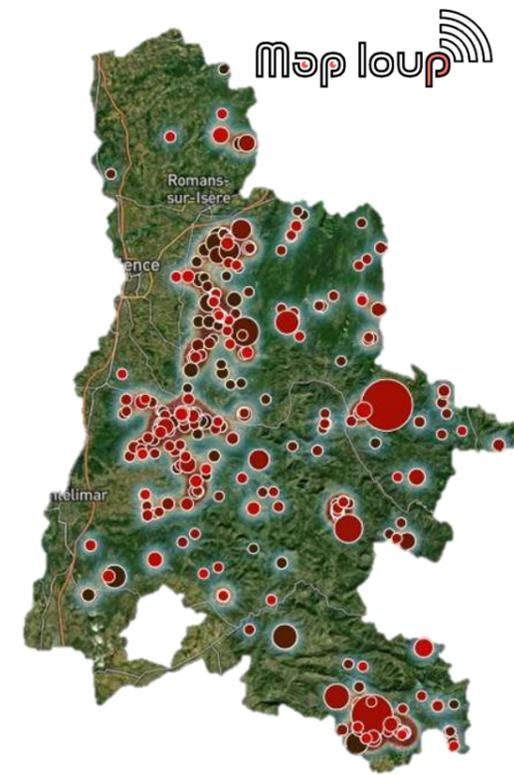
**La prédation des bovins est croissante sur l'Arc Alpin**, avec des cas critiques relatés en Savoie, en Isère ou encore dans les Alpes Maritimes. En Drôme, la tendance est également à la hausse (Vercors et Baronnies).

Le développement du nombre de loups et les mesures de protection déployées sur les troupeaux ovins sont sans doute des facteurs qui expliquent la recrudescence des cas de prédation sur bovins. Ce phénomène a alerté les élus régionaux souhaitant réagir en soutien à la filière bovine, très importante en Aura, en particulier en zone de montagne.

Le réseau pastoral Auvergne Rhône Alpes s'est saisi de cette problématique en lançant un nouvel axe de travail dans le cadre du plan de sauvegarde du pastoralisme financé par la Région AuRA.

En 2022, les services pastoraux ont enquêté une dizaine d'exploitations des Alpes du Nord et d'Auvergne pour mieux cerner les impacts sur les systèmes allaitants et laitiers.

3 Enquêtes ont été conduites en Drôme (2 sur le Vercors et 1 dans les Baronnies). Plusieurs éleveurs testent actuellement l'introduction de chiens de protection avec les bovins.



## Maploup

L'ADEM poursuit le développement de Maploup.fr aux côtés de ses homologues du Réseau pastoral Auvergne Rhône Alpes et du CERPAM, avec une extension aux départements de l'Ardèche, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse en 2022.

Le site web est en perpétuelle évolution et l'Atlas a été enrichi du millésime 2021 des données géoprédateur.

Une enquête auprès des utilisateurs a fait émerger des pistes de développement de la plateforme en 2023.

## Localisation des troupeaux protégés

Dans un contexte de multiusage et d'une demande forte provenant des territoires avec des projets en émergence, un travail est engagé depuis 2021 sur la question de la localisation des chiens et des troupeaux sur les espaces pastoraux.

L'objectif est de fournir aux usagers des informations sur la localisation des troupeaux protégés par des chiens de protection sur les zones pastorales.

En 2022, le réseau a travaillé :

- sur le projet technique en partenariat avec INRAE qui s'oriente vers la création d'une géodatabase commune avec la localisation des alpages protégés indiquant les dates de présence des troupeaux, renseigné par les services pastoraux qui servira à la fois à alimenter un site internet dédié mais aussi à fournir un flux de données vers des applications outdoor.

- sur le cadre juridique et notamment sur les questions de responsabilités quant aux informations diffusées sur la localisation des chiens de protection et des troupeaux avec un juriste de la chambre d'agriculture de la Drôme.

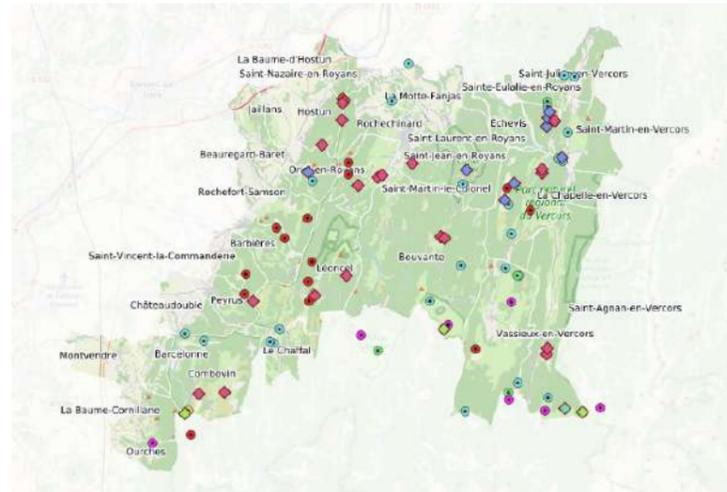
La mise à disposition de la donnée de localisation des troupeaux protégés sera conditionnée au passage de message de sensibilisation sur les chiens et les bons comportements à adopter lors d'une rencontre.



# Prédation & Multiusage

## Diagnostic points de friction

Valence Romans Agglo et la Communauté de Communes du Royans Vercors ont missionné l'ADEM et le PNR du Vercors pour la réalisation d'un diagnostic sur les points de friction entre les utilisateurs des espaces pastoraux. Les collectivités sont soucieuses de la bonne cohabitation entre les sports de pleine nature et les activités pastorales, indispensables au territoire sur de nombreux plans (économique, paysagers, environnemental, ...). L'objectif de la commande était de recenser, cartographier et caractériser les conflits entre activités pastorales et de pleine nature.



Les principaux problèmes rencontrés portent sur des problèmes de passage (clôtures non refermées, coupées ou passage sur des itinéraires non-balisés), de cohabitation avec d'autres activités (bivouac, feux, stationnement de voitures inappropriés) et liés à la rencontre entre chiens domestiques et chiens de protection. Les collectivités vont poursuivre cette démarche pour la mise en place d'actions concrètes afin de résoudre les conflits, pour une meilleure cohabitation des activités pastorales, touristiques et de pleine nature.

## Récit commun

Dans le contexte particulier de présence du loup sur le territoire du Vercors, les mesures de protection ont engendré l'apparition de situations de tension avec les usagers du territoire. Un groupe de travail multi-acteurs a été mis en place par le Parc naturel régional du Vercors dans le but d'atténuer et éviter ces crispations en informant tous les publics cibles sur les règles d'usage du territoire, en essayant les bonnes pratiques et en faisant évoluer la culture collective sur l'usage de la montagne.

Suite à de nombreux temps d'échange et de réflexion entre acteurs, le groupe de travail a fait le choix d'axer les travaux autour de deux actions pilotes : l'élaboration d'un récit commun, et la définition d'une stratégie pour son déploiement autour d'une volonté commune de faire progresser le territoire.

Le "Récit commun" sorti en 2022 co-construit par le groupe multi-acteurs, est donc l'incarnation d'une dynamique d'intelligence collective, d'une identité commune et d'un positionnement partagé.

L'ADEM a participé à l'élaboration de ce récit, ainsi qu'à une vidéo de présentation du projet qui sera diffusée en 2023.

## Médiation

Deux journées d'échange technique sur les questions de médiation territoriale et pastorale ont été organisées les 4 et 5 juillet 2022 à Beaurières dans la Drôme pour les techniciens du réseau pastoral AURA.

Ces journées ont permis d'aborder les questions de médiation territoriale et pastorale en vue d'acquiescer et de conforter des compétences et des modes opératoires communs et partagés.

Ces techniques ont été déployées sur le terrain afin d'accompagner les estives collectives et autres partenaires dans la gestion de projets ou de conflits.

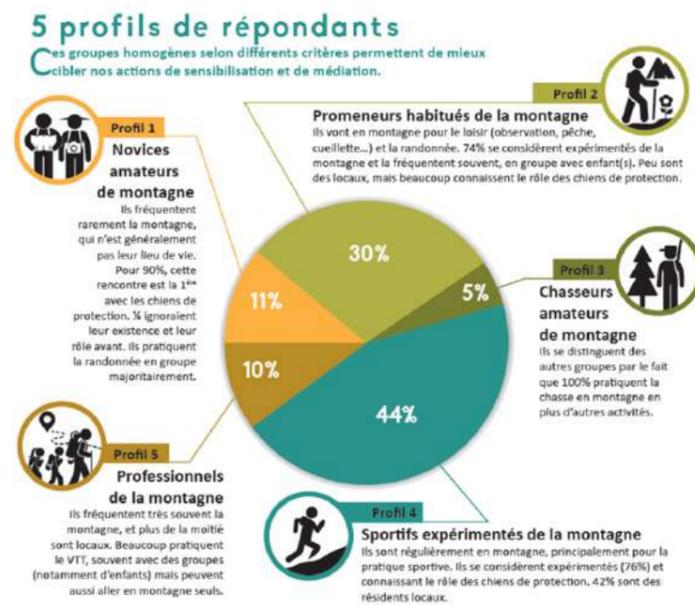
La montée en compétence permet aux structures pastorales de disposer d'outils pour animer des réunions de médiations et des espaces de dialogue pour éviter des conflits entre éleveurs et les autres acteurs des espaces pastoraux et assurer des recherches de solutions et compromis entre des activités (pastorales et récréatives) s'exerçant sur des territoires partagés.

## Enquête « Mon expérience avec les chiens de protection »

En réponse à l'augmentation du nombre de loups sur le massif des Alpes, de plus en plus de chiens de protection sont utilisés par les éleveurs pour défendre leur troupeau, en alpage comme en vallée. En parallèle, la fréquentation de ces espaces pour les activités sportives ou de loisir augmente. La cohabitation entre les chiens de protection et les activités de pleine nature engendre parfois des difficultés.

Face à ce constat, le dispositif « Mon expérience avec les Chiens de Protection » est déployé depuis 2019 par les services pastoraux pour :

- Identifier les situations de cohabitations problématiques
  - Décrire et mieux comprendre les rencontres entre usagers des espaces pastoraux et chiens de protection
  - Rechercher et mettre en place des actions pour améliorer la cohabitation des activités.
- Un partenariat a vu le jour cette année entre les services pastoraux, l'Université Savoie Mont-Blanc et l'INRAE de Grenoble pour une analyse approfondie des données recueillies par le questionnaire de 2019 à 2021.



## Savoirs d'éleveurs et de bergers sur les chiens de protection



Le 24 mars 2022, les services pastoraux alpins ont restitué leurs derniers travaux en matière de chiens de protection, soutenus par la Convention Interrégionale du Massif Alpin (CIMA) et du Plan de soutien à l'économie de montagne (PSEM). Une centaine de personnes était présente au lycée agricole du Valentin à Bourg-lès-Valence.

Cette restitution a permis de nombreux échanges entre partenaires, bergers et éleveurs, services de l'Etat et parlementaires, et bien sûr les services pastoraux.

M. Jean-Paul Célet, préfet coordonnateur du plan Loup a également assisté à cet après-midi d'échanges et a précisé qu'il avait bien pris note de l'ensemble des sujets abordés.

Communication  
Sensibilisation



## Sensibilisation des scolaires

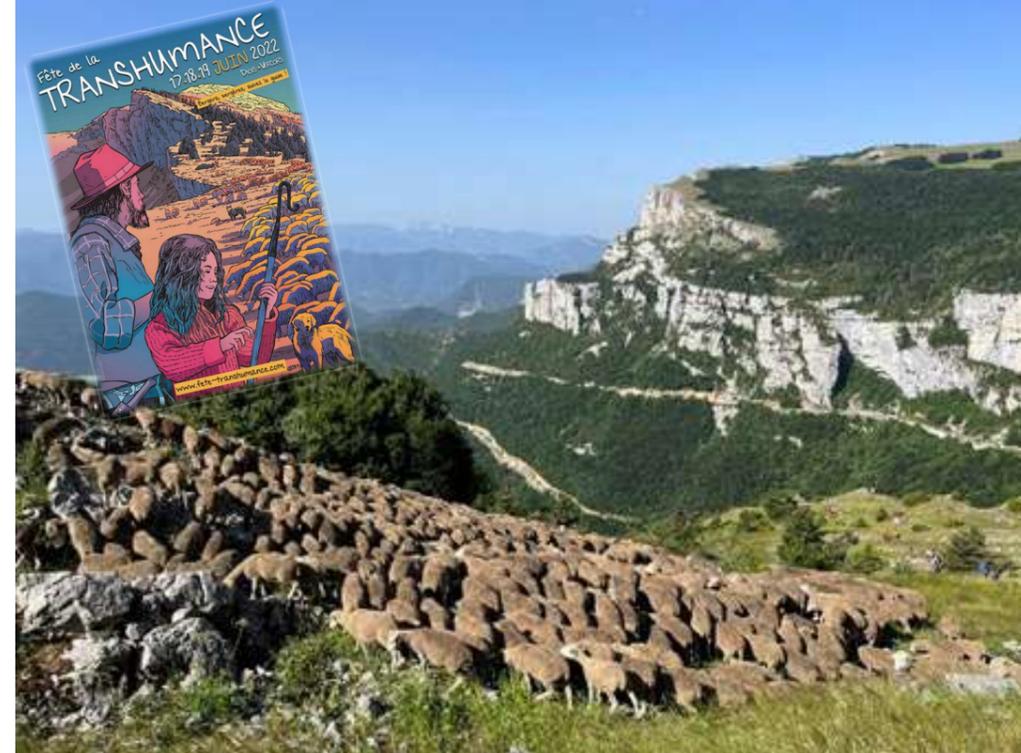
L'ADEM est intervenue cette année dans dix classes d'écoles primaires pour proposer des interventions de sensibilisation au pastoralisme. cinq classes dans le cadre de la Campagne pédagogique de Valence Romans Agglo, et cinq classes dans le cadre d'un dossier déposé par l'ADEM dans le PPT du Diois.



Après une séance d'introduction ludique en classe, nous sortons sur le terrain pour une journée riche en apprentissages pour les enfants : visite chez des éleveurs puis randonnée en zone pastorale, que ce soit en alpage dans le Vercors ou sur des parcours dans le Diois.

Les enfants y découvrent l'élevage pastoral, le rôle des chiens de protection et de conduite, le lien entre élevage, produits et alimentation, mais encore l'importance du pastoralisme pour nos paysages. Toujours très curieux et intéressés, c'est un plaisir pour nous de faire découvrir aux plus jeunes les activités pastorales drômoises.

La sensibilisation des scolaires est encore au programme de 2023 !



Après deux ans d'attente due à l'épidémie de covid, la fameuse fête de la transhumance de Die au Vercors a enfin fait son grand retour pour sa 30ème édition !

Une fête un peu différente en terme d'image, qui mettait en valeur deux formes de transhumances :

- la transhumance dite « locale » avec un troupeau de 200 bêtes qui entretient de petits pâturages diois tout au long de l'année à Die
- la « grande transhumance » d'un éleveur du sud qui monte chaque année et depuis des décennies ses 1800 brebis sur les Hauts Plateaux du Vercors.

Ainsi, l'ADEM et la FDO, co-porteurs des animations pastorales et professionnelles, ont proposé de nombreuses animations, expositions et stands au cœur de la fête le samedi, mises en valeur par les spectacles, concerts et animations festives portés par les partenaires de l'événement : le théâtre les Aires, la commune libre de St Marcel, et l'office de tourisme de Die.

Nous avons également eu le plaisir d'inaugurer notre cabane pastorale temporaire lors de la fête.

Les deux soirées ont eu lieu en haut des remparts de la ville, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Des projections, contes et concerts, et bien évidemment des grillades d'agneau à la plancha, ont été proposés au public nombreux.

Le grand troupeau est arrivé au Col de Rousset le dimanche, accueilli en grande pompe par un marché de producteurs, des animations et un public au rendez-vous. Un groupe a été accompagné par l'ADEM et un garde de la Réserve pour une randonnée commentée à deux voix sur les Hauts Plateaux du Vercors.



Communication  
Sensibilisation



Programme régional de sensibilisation

Les actions de communication sur les espaces pastoraux à destination de publics non-initiés, financées dans le cadre de la convention entre le réseau pastoral AURA et la Région Aura, ont été reconduites en 2022 suite au bilan très positif de 2021.

Ainsi, l'ADEM a tenu cette année des stands à l'Office de Tourisme de La Chapelle-en-Vercors, sur le marché de Lus-la-Croix-Haute, lors de la fête du fromage de Montbrun-les-Bains, du trek du Diois organisé par la MadJacques à Châtillon-en-Diois et au départ de sites de randonnées fréquentées (les Trois Becs et le Vallon de Combeau). L'ADEM a aussi tenu des permanences à l'Office de Tourisme de Die tous les mardis matin de l'été pour aller à la rencontre du grand public, financées dans le cadre du PPT du Diois.

L'objectif est de faire connaître le pastoralisme drômois, d'informer sur les chiens de protection et les bons comportements à adopter en cas de rencontre avec un troupeau protégé, d'aller à la rencontre des visiteurs et de répondre à leurs questions.

Le réseau pastoral AuRA travaille également à la réalisation d'un site internet commun de sensibilisation, et la construction d'un réseau d'ambassadeurs du pastoralisme pour donner de la visibilité à grande échelle aux messages portés par les acteurs pastoraux.

4 clips pour sensibiliser au pastoralisme



Ce projet est né du constat partagé d'une distance culturelle grandissante entre les activités sportives et de loisirs (ceux qui viennent en montagne pour s'y promener, s'y détendre et s'y ressourcer) et les activités pastorales (dont la montagne et ses ressources sont l'outil de travail).

Cette distance et cette méconnaissance génèrent ainsi des conflits d'usage dès lors que les libertés individuelles se retrouvent contraintes.

Les partenaires du réseau pastoral du massif Alpin ont souhaité réaliser des clips sous forme de micros-trottoirs, mettant en parallèle des avis de personnes « novices » auxquels répondent des éleveurs pastoraux et bergers sur quatre thématiques majeures :

- Qu'est-ce que le pastoralisme ?
- C'est quoi être berger ?
- La montagne est-elle à tout le monde ?
- Que pensez-vous du loup ?



Le site de l'ADEM fait peau neuve

Il était en projet depuis plusieurs mois... Le nouveau site de l'ADEM est désormais en ligne !



Rendez-vous sur [www.adem-drome.fr](http://www.adem-drome.fr) !

L'ADEM  
L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE DE LA DRÔME





## Formations...

... à destination des professionnels du tourisme  
L'ADEM a à nouveau proposé les formations organisées par la CC du Royans Vercors et du PNR des Baronnies à destination des professionnels du tourisme (personnels d'office de tourisme et accompagnateurs d'activités de pleine nature). La formation permet d'informer les professionnels du tourisme sur les enjeux du pastoralisme pour le territoire, les règles de bonne conduite à respecter sur espaces pastoraux et les bons comportements à adopter en cas de rencontre avec un troupeau protégé. En tant qu'interlocuteurs privilégiés

entre le monde pastoral et le grand public, ils pourront conseiller le plus justement possible les usagers de la montagne pendant la saison estivale !

... pour des étudiants

L'ADEM est également intervenue auprès d'une classe de BP, de BTSA Productions Animales et de deux classes d'ingénieurs agronomes de l'ISARA de Lyon et l'ESA d'Angers sur des sorties de terrain en alpage à la demi-journée, grâce au soutien de la Région Aura. Les cours dispensés portent sur la gestion d'alpage, de la ressource en herbe ainsi que la prédation.

... de bergers

Comme tous les ans l'ADEM intervient dans le cadre de la formation de berger-vacher d'alpage que portent les CFPPA de Die et de la Motte Servolex. Des cours sont dispensés sur les surfaces pastorales, leur gestion collective, les MAEC des GP, la ressource en herbe et en eau, d'abord théoriquement puis sur le terrain.

... sur le thème de la prédation

L'ADEM a animé une formation à destination des personnels des fédérations départementales des chasseurs visant à répondre aux objectifs suivants :

- Maîtriser les généralités sur l'espèce « Loup » (savoir, savoir-faire, savoir-être)
- Appréhender les techniques de suivis des populations de loup (savoir, savoir-faire)
- Etre en capacité de comprendre l'impact du loup sur les populations d'ongulés sauvages et sur l'élevage
- Connaitre les bases réglementaires et les processus d'intervention



## P'tit pasto

Le chien de protection : partenaire indispensable des bergers  
Comment les chiens de protection sont-ils dressés ? Comment travaillent-ils ?  
Les bergers ont-ils d'autres solutions de protection pour protéger leurs troupeaux ?  
Les réponses à ces questions et bien d'autres encore sont à retrouver dans le dossier spécial chiens de protection du journal Pasto édition 2022.



## AG et rencontre annuelle de l'ADEM

**La commune de Volvent a accueilli l'assemblée générale de l'ADEM mardi 27 septembre.**

Ce fut l'occasion de présenter à nos partenaires, adhérents et élus nos différents travaux, avec un focus sur le thème de l'eau, enjeu d'actualité dans un contexte de changement climatique pour l'élevage pastoral.

Au programme :

- Retour sur l'inventaire des impluviums de la Drôme,
- Présentation de différents dispositifs innovants anti-évaporation et de stockage de l'eau,
- Retour sur le programme de suivi de la qualité de l'eau.

Après un repas convivial et insolite dans la petite église du village, les participants se sont rendus sur l'alpage bovin du Sapey situé sur la commune d'Aucelon, ENS du département de la Drôme et utilisé par le GP du même nom, pour découvrir le filet anti-évaporation installé sur l'impluvium et les différents modules flottants exposés par les entreprises.

Nous remercions chaleureusement la commune de Volvent, le conseil départemental de la Drôme et le GP du Sapey pour leur accueil, tous nos partenaires et éleveurs pour leur présence, les collègues du CERPAM et de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche ayant fait le déplacement, qui ont tous contribué au succès de cette journée riche en échanges et en convivialité !





L'ADEM

## Journée d'échange des services pastoraux à Lus-la-Croix-Haute

Le 5 mai l'ensemble des services pastoraux du massif alpin se sont réunis pour une journée d'échanges techniques.

Cette journée conviviale a été l'occasion (rare) de réunir l'ensemble des services pastoraux du massif alpin et de travailler avec les financeurs autour d'actions menées dans le cadre de la CIMA.



## Réunions de bureau

Le Bureau de l'ADEM s'est réuni à 5 reprises en 2022 pour orienter et valider les travaux de l'association.

David Vieux a été élu 2<sup>ème</sup> vice-président aux côtés de Didier Beynet.

Le bureau a accueilli Anaïs Robert pour représenter les JA et Clara Gasser en représentante des CP des Baronnies.

## L'équipe de l'ADEM en 2022

Marine Le Goff a été remplacée lors de son congé maternité d'avril à décembre 2022 par Alice Raspail.

L'ADEM a accueilli en stage Marion Chauvin, étudiante en 2<sup>ème</sup> année à l'Institut Agro Montpellier dans le cursus ingénieur agronome, de juin à août. Marion a travaillé sur des questions d'adaptation des acteurs du pastoralisme drômois face au changement climatique et participé à la réalisation de diagnostics pastoraux.

En ce début d'année 2023, l'ADEM est composée de Dominique, Dorian, Fabien, Marine, Noémie nouvellement arrivée en remplacement de Sylvain, et Violette.

**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE D'ÉCONOMIE MONTAGNARDE**  
SERVICE PASTORAL DE LA DROME

200 Avenue de la Clairette - 26150 DIE

 [accueil@adem-drome.fr](mailto:accueil@adem-drome.fr)  04 75 22 20 39  [adem26.wordpress.com](http://adem26.wordpress.com)  @ADEMdrome

